

Commune de Rustenhart

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTENHART De la séance du 27 Janvier 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept du mois de janvier à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 19 janvier 2015, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Mario HEGY, Maire.

Etaient présents :

Mario HEGY, Jérôme HEGY, Roxane BERNARD, Pascal WALTISPERGER, André AMBIEHL, Gervais BELLICAM, Jean-François BINTZ, Frédéric GIUDICI, Béatrice HASSENFRTZ, Christian KUHN, Frank PETERSCHMITT, Doris SCHNEIDER.

Absent :

Monsieur Vincent ANTOINE

Absent(e)s excusé(e)s et Procurations :

Madame Sandra HAZEMANN a donné procuration à Madame Roxane BERNARD
Monsieur Marc WILDY a donné procuration à Monsieur Jean-François BINTZ

Secrétariat de séance : Martine HAUMESSER, Secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des séances de Conseil Municipal du 30.10.2014 et du 16.12.2014
2. Nomination du secrétaire d'assemblée
3. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2015
4. Règlement intérieur
5. Revalorisation des loyers communaux
6. Acquisitions foncières : revalorisation du tarif de l'are pour l'année 2015
7. Demandes de subventions scolaires
8. Informations
9. Divers

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence pour rendre hommage aux victimes des derniers attentats de Paris qui ont endeuillé notre pays.

1) Approbation des comptes rendus des séances de Conseil Municipal du 30.10.2014 et du 16.12.2014

Madame Béatrice HASSENFRAZT émet une remarque concernant le compte-rendu de la séance du 30.10.2014 en précisant qu'il y a lieu de corriger les dates erronées en première page. La correction sera faite.

Le compte rendu de la séance du 30.10.2014 est ensuite adopté à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu de la séance du 16.12.2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Nomination du secrétaire d'assemblée

Article L2541-6 du CGCT : « lors de chacune des séances, le conseil municipal désigne son secrétaire ».

Article L2541-7 du CGCT : « Le maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances ».

Le secrétaire de séance assiste le maire pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins. Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Madame Martine HAUMESSER, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance pour toutes les réunions du Conseil Municipal.

3) Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2015

Monsieur le Maire, Monsieur Mario HEGY expose :

Préalablement au vote du budget primitif 2015, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2014.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2015 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget primitif 2014.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget primitif 2014.

4) Règlement intérieur

Dans les communes d'Alsace et de Moselle, l'article L.2541-5 (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit l'obligation d'adopter un règlement intérieur dans toutes les communes dans les six mois suivants l'installation du Conseil Municipal (Art. L. 2121.8 du CGCT).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en place d'un règlement intérieur destiné à organiser les travaux de l'assemblée délibérante de la commune.

Monsieur le Maire précise que le projet de règlement tel qu'il est présenté ce soir au Conseil est issu de textes réglementaires et a été transmis aux conseillers municipaux pour lecture le 23 janvier 2015.

Il est maintenant proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de ce règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

➤ **DECIDE :**

- D'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal,
- D'annexer le présent règlement au registre des délibérations.

5) Revalorisation des loyers communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'indice de référence des loyers (IRL) au 2^{ème} trimestre 2014 est de 125,15 €, soit une augmentation de 0,57 % par rapport à 2013.

Monsieur le Maire précise que l'indexation annuelle des loyers pour une durée illimitée à partir du 1er janvier 2007, s'effectue sur la base de l'Indice de Référence des Loyers (I.R.L.) valeur 2^{ème} trimestre de l'année précédente, en application de la Délibération du Conseil Municipal du 30 novembre 2006.

Monsieur le Maire propose donc la revalorisation des loyers communaux pour 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

➤ **DECIDE**

- une augmentation de 0,57 % des loyers des logements communaux pour l'année 2015.

6) Acquisitions foncières : revalorisation du tarif de l'are pour l'année 2015

Afin d'anticiper d'éventuelles acquisitions foncières au cours de l'année, il convient de revaloriser le tarif de l'are pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

➤ **DECIDE** à l'unanimité des membres présents,

- de fixer le tarif d'acquisition foncière à **1298.04 €** l'are (revalorisé en fonction de l'indice du coût de la construction – valeur moyenne – 3^{ème} trimestre 2014).

7) Demandes de subventions scolaires

Conformément à la délibération du 31 mars 2011, Monsieur le Maire, Monsieur Mario HEGY présente au Conseil Municipal différentes demandes de subvention pour des voyages scolaires émanant de l'institution Saint Joseph à ROUFFACH.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

➤ **DECIDE** à l'unanimité des membres présents,

- d'accéder aux demandes de subventions susvisées,
- de fixer le montant de la subvention allouée à 6 € par jour et par enfant,

Sous réserve que ces subventions soient attribuées directement à chaque famille concernée.

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6574 du Budget Primitif 2015.

8) Informations

8.1 Stagiaires Ecoles

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la venue de deux stagiaires écoles en février et en juin 2015, pour une séquence d'observation en milieu professionnel.

Emilien TUGLER, scolarisé au Collège F. Eboué de Fessenheim, effectuera un stage au Service Technique de notre commune du 16 au 20 février 2015.

Célia TUGLER, étudiante au Lycée Martin SCHONGAUER de Colmar, fera un stage au Service Administratif de la mairie du 8 au 27 juin 2015.

8.2 Commémoration le 6 Février 2015

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération du village, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une commémoration aura lieu le 6 février 2015 à 11 h, place de la mairie.

Les anciens combattants seront mis à l'honneur. Un hommage aux morts et particulièrement au Commandant Marin la Meslée sera également rendu et rehaussé par les chants des enfants des écoles à qui sera remis des fanions et des porte-clés.

Des panneaux rappelant cette commémoration seront mis en place aux entrées du village, ainsi que des guirlandes de drapeaux sur la place de la mairie et au giratoire.

M. le Maire précise que la cérémonie initialement prévue le 4 février en l'honneur de Marin la Meslée est reportée au 26 février au Mémorial situé entre Rustenhart et Dessenheim.

8.3 Groupe Scolaire

Monsieur Jérôme HEGY informe l'assemblée que les travaux du groupe scolaire se déroulent bien et que les tests d'étanchéité à l'air ont été effectués.

Dernièrement, les travaux suivants ont été réalisés, notamment la mise en place :

- de cloisons,
- de sanitaires,
- de l'électricité,
- de la ventilation,
- de la chape,
- d'isolation,
- du chauffage au sol
- et d'une toiture végétalisée.

Il est possible de visiter les lieux les mardis.

8.4 Périscolaire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'un périscolaire est envisagé dans les locaux de l'ancienne école primaire et qu'une visite des locaux est prévue en présence de Mme SCHLUND, Inspectrice de l'académie d'Andolsheim.

M. Jérôme HEGY présente un diaporama permettant de faire le constat d'une baisse de la fréquentation de l'école primaire depuis 2009, malgré la création de nouveaux lotissements.

Mme Roxane BERNARD informe qu'à l'initiative de la commission des Affaires Scolaires, un questionnaire d'enquête a été diffusé à la population concernant le périscolaire, afin d'essayer de répondre aux attentes des parents pour la rentrée scolaire de 2015.

Cette compétence devrait, en principe, être reprise par la CCER qui est à ce jour favorable à ce projet et qui contribuerait à l'aide financière, à hauteur de 25000 € pour le fonctionnement.

Par ailleurs, les activités péri-éducatives (TAP) seront maintenues en 2016 avec l'appui de l'Association Dis-moi-Comment.

8.5. PAV sinistré

Monsieur le Maire déplore le regrettable acte malveillant qui s'est produit dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier entraînant la détérioration de deux bennes de recyclage, situées près de la salle des fêtes. Ces bennes ont du être remplacées par la CCER pour un montant de 3000 €. Les extincteurs utilisés pour stopper l'incendie doivent également être remplacés et cela reste à la charge de la commune.

8.6 Plan Vigipirate

Suite aux derniers actes terroristes, un plan Vigipirate a été mis en place et les enseignants en ont été informés, afin de renforcer la sécurité lors de l'accueil et de la sortie des classes des enfants.

8.7 Bulletin Communal

M. le Maire félicite Mme Roxane BERNARD et l'ensemble des intervenants qui ont contribué à l'élaboration du bulletin communal. Ce dernier a un aspect plus attrayant. De plus, l'édition a été rapide et moins coûteuse.

8.9 Cartes de Vœux et d'Anniversaires

Mme Roxane BERNARD précise qu'un devis est en cours pour l'impression de nouvelles cartes d'anniversaires ou de vœux, plus pratiques et sous forme de carte postale ancienne représentant le village.

8.10 Déchèterie

M. le Maire mentionne l'intervention de M. Jean-François BINTZ sur les lieux de la déchèterie communale samedi 24/01/2015, afin de sensibiliser les élus et de rapporter l'inquiétude de la population concernant le projet d'une déchèterie unique, implantée à Blodelsheim en 2017.

M. Jean-François BINTZ souligne la réaction regrettable de Mme le Maire de Hirtzfelden, ayant fait appel à la brigade verte lors d'une manifestation identique sur le site de la déchèterie de cette commune.

M. Jérôme HEGY précise que la déchèterie doit rester un service de proximité, notamment pour le dépôt des verres, des papiers et cartons. La CCER a confié cette étude au cabinet Merlin de Mulhouse, étude qui reste un projet évolutif. Un choix restera à faire, éventuellement par référendum, possibilité suggérée par M. Jean-François BINTZ.

Mme Béatrice HASSENFRTZ souligne le passage sur FR3 Alsace, mercredi 21 janvier 2015, de M. François BERINGER visitant la déchèterie intercommunale d'Altkirch.

9) Divers

9.1 Vœux du RMT (Régiment de Marche du Tchad)

M. Jean-François BINTZ informe les membres du conseil du bon accueil qui lui a été réservé, ainsi qu'à M. Frank PETERSCHMITT, lors des vœux du RMT, malgré leur non inscription à cette cérémonie.

Le secrétariat demande de bien vouloir l'en excuser pour cet oubli.

9.2 Passage de véhicules à la caserne des sapeurs-pompiers

Mme Doris SCHNEIDER informe le conseil qu'il serait souhaitable d'installer des plots anti-stationnement, compte tenu de l'inconscience de certains automobilistes qui traversent la place de la caserne des sapeurs-pompiers pour éviter le dos-d'âne ralentisseur de la rue de l'Eglise et du danger qu'ils représentent lors de la sortie des enfants de l'école.

M. le Maire précise qu'il prend note de cette demande et qu'il va demander l'intervention de la Commission Travaux, afin de trouver une solution permettant de barrer le passage, notamment par la mise en place de bacs à fleurs et en imposant ce lieu en zone 30.

9.3 Déneigement du Rheinfelderhof

M. Frank PETERSCHMITT précise qu'en cas d'intempérie, il passe la lame avec son tracteur personnel, afin de dégager les accès et éviter le salage qui endommage les routes. Cette action incombe normalement à la commune. M. PETERSCHMITT souligne que le matériel utilisé est usé. M. le Maire fera le nécessaire pour que l'Association Foncière prenne en charge le remplacement de cette lame.

M. Pascal WALTISPERGER informe qu'il est également passé au Rheinfelderhof pour débayer les congères et permettre ainsi le passage des véhicules de secours.

9.4. Elections Départementales de Mars 2015

M. Jean-François BINTZ informe les membres du conseil municipal de son intention de se présenter comme candidat aux futures élections départementales prévues en mars 2015.

9.5 Eclairage public

M. Christian KUHN demande ce qu'il en est de la vérification des lampadaires de la commune.

M. Jérôme HEGY informe le conseil que le renouvellement d'un contrat avec UEM est en cours de négociation concernant la vérification des lampadaires et le remplacement des éclairages défectueux.

Par ailleurs, M. Jérôme HEGY précise qu'en cas de nouvelle construction, une seule ouverture de la voirie reste souhaitable lors de branchements multiples de l'UEM, du SIAEP et des Télécom.

Concernant les travaux en cours sur le site du groupe scolaire, M. Jérôme HEGY souhaite prendre un arrêté de circulation reconnaissant la rue des Ecoles en zone 30, afin de sécuriser le périmètre.

9.6 Déformation des chaussées

Suite aux rigueurs de l'hiver, M. Frank PETERSCHMITT signale divers nids-de-poule à combler.

M. le Maire précise que le nécessaire sera fait au printemps.

9.7 Agenda

M. le Maire énonce les prochaines dates de réunions ou de manifestations à venir, notamment :

- | | |
|----------------------------|---|
| - les 3 et 4 février : | Le pont de Fessenheim sera bloqué pour contrôle réglementaire |
| - le 17 février : | Visite de la centrale nucléaire de Fessenheim pour le public |
| - le 14 et 15 mars : | Exposition de légos à Hirtzfelden |
| - le 17 avril : | Valorisation des déchets à la maison de la nature à Hirtzfelden |
| - le 3 mai : | Inauguration de la Maison de la Nature à Hirtzfelden |
| - le 26 juillet : | Jeux Inter-villages à Rustenhart |
| - les 26 et 27 septembre : | Salon de l'artisanat à Rumersheim-le-haut |

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 30.

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 27 janvier 2015**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des séances de Conseil Municipal du 30.10.2014 et du 16.12.2014
2. Nomination du secrétaire d'assemblée
3. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2015
4. Règlement intérieur
5. Revalorisation des loyers communaux
6. Acquisitions foncières : revalorisation du tarif de l'are pour l'année 2015
7. Demandes de subventions scolaires
8. Informations
9. Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEGY Mario	Maire		
HEGY Jérôme	Premier adjoint		
BERNARD Roxane	Deuxième adjoint		
WALTISPERGER Pascal	Troisième adjoint		
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
AMBIEHL André	Conseiller		
BINTZ Jean-François	Conseiller		
KUHN Christian	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller	/	/
WILDY Marc	Conseiller	Procuration à M. Jean-François BINTZ	
HASSENFRATZ Béatrice	Conseiller		
SCHNEIDER Doris	Conseiller		
GIUDICI Frédéric	Conseiller		
HAZEMANN Sandra	Conseiller	Procuration à Mme Roxane BERNARD	
BELLICAM Gervais	Conseiller		